

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
de 0 à 50 000 €	forfait de 5 000€
de 50 001 à 60 000 €	10%
de 60 001 à 80 000 €	9%
de 80 001 à 100 000 €	8%
de 100 001 à 150 000 €	7%
de 150 001 à 300 000 €	6%
plus de 300 001 €	5%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce